



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 029-212901615-20241014-DCM2024_4_8-DE

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CORNIC Karine, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir CARLIER Morgane à RIVIERE Christian, CASELLINO Mona à LE BER Caroline, FRANCHETEAU Laurent à HERFAUT Denis, MARTIN Corinne à KERNEVEZ Marie-Hélène, ROUE Christian à ARZUR Yvon

Secrétaire de séance : Monsieur BERTHOLOM Cyril

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 15
DATE DE LA CONVOCATION : 8 OCTOBRE 2024
DATE D'AFFICHAGE : 9 OCTOBRE 2024

DCM N°2024-4-8

Objet : Subvention à l'OCCE Ecole Élémentaire de Pleuven

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Par délibération n°2024-1-9 en date du 26 février 2024, le Conseil Municipal a décidé du principe d'être porteur du projet Erasmus+ de l'Ecole Élémentaire de Pleuven,

Le projet est subventionné à hauteur de 19 503 € et un versement de 80% devrait intervenir prochainement soit 15 600 €,

Considérant que ce montant pourrait être reversé à l'OCCE de l'Ecole Élémentaire pour lui permettre de réaliser les actions,

L'OCCE de l'Ecole Élémentaire devra nous transmettre un état des dépenses réalisées accompagné des factures correspondantes,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui propose de verser une subvention de 15 600 € à l'OCCE de l'Ecole Élémentaire de Pleuven,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Décide de verser à l'OCCE de l'Ecole Élémentaire de Pleuven une subvention de 15 600 €,**
- **Précise que les crédits sont inscrits au budget 2024.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
David DEL NERO

